

Séance du conseil municipal
samedi 21 mars 2026

Procès-Verbal

Présents : M. NAU Pierre, Maire, Mme GOMBAUD Christel, Mme SABOURAUD Nathalie, M. BERTRAND Patrick, Mme SOARES Luisa, M. ANGELIER Philippe, M. BASCLE Mickaël, Mme BOYER Sandrine, Mme COSTON Nathalie, Mme DEJARNAC Astrid, M. DÉRAND Michel, Mme FOLLAIN Laure, M. FORT Anthony, Mme LENNON Stéphanie, Mme MACOIN Gladys, M. PACAUD François Xavier, M. RENARD Luc, M. ROBINEAU Fabrice, Mme ROY Cindy, Mme SAVIN Laëtitia, M. SÉDACK Michel, M. TANGUIDÉ Flavien, M. MARCU Jean-Christophe, Mme PERDRIAUD Amandine

Excusés ayant donné procuration : M. FAZILLEAU Jérôme à M. MARCU Jean-Christophe, Mme ROUMEAU Angélique à Mme GOMBAUD Christel, M. BRISSON Alexis à Mme MACOIN Gladys

A été nommée secrétaire : Mme PERDRIAUD Amandine

M. Le MAIRE sortant -ouvre la séance à 11 H 00.

- rappelle les résultats des élections municipales du dimanche 15 mars 2026 : 2 605 inscrits, 1 230 votants, 87 bulletins nuls, 50 bulletins nuls soit un total de 1 093 suffrages exprimés. La liste de M. Pierre NAU, seule en lice, a donc obtenu 100 % des suffrages exprimés et a été élue au premier tour.

- lit la liste des conseillers municipaux élus : Pierre NAU, Christel GOMBAUD, Jean-Christophe MARCU, Gladys MACOIN, Luc RENARD, Amandine PERDRIAUD, Patrick BERTRAND, Angélique ROUMEAU, Michel SÉDACK, Nathalie SABOURAUD, Anthony FORT, Luisa SOARES, Philippe ANGELIER, Astrid DEJARNAC, Flavien TANGUIDÉ, Stéphanie LENNON, Michel DÉRAND, Laure FOLLAIN, Jérôme FAZILLEAU, Laëtitia SAVIN, Alexis, BRISSON, Cindy ROY, Mickaël BASCLE, Nathalie COSTON, François Xavier PACAUD, Sandrine BOYER, Fabrice ROBINEAU.

- fait le discours suivant :

« Cette dernière ouverture de Conseil municipal est bien évidemment, pour moi, chargée d'émotion.

Je ne reviendrai pas sur ces deux mandats durant lesquels j'ai eu l'honneur et le plaisir d'être le Maire de Châteaubernard, je l'ai déjà fait à plusieurs reprises et je me contenterai simplement de remercier chaleureusement les membres des deux équipes municipales, Conseillers et Adjointes qui, tout au

long de ces douze années ont fait de leur mieux, ont donné sans compter le meilleur d'eux-mêmes pour servir l'intérêt général et le bien vivre à Châteaubernard.

Une page se tourne, c'est la fin d'une aventure intense pour plusieurs d'entre nous et je me dois de citer celles et ceux qui étaient là dès le début de celle-ci et qui raccrochent aujourd'hui ou qui l'ont déjà fait : Dominique, Renée, Michel, Philippe, Éric, Nicole.

Une pensée aussi pour notre ami Patrick, parti bien trop tôt. Je n'oublie pas mon épouse Claudine qui, à mes côtés, a partagé ces années intenses et qui reste impliquée dans la vie municipale au travers de deux associations.

Oui, l'émotion est bien là, comme il y a douze ans déjà lorsque Daniel m'a transmis non pas le flambeau mais l'écharpe.

Je ne doute pas un instant que cette même émotion est bien présente en ce moment chez Pierre également.

L'amitié qui me liait à Daniel, celle qui me lie à Pierre font que ces passages de relais se font en douceur et sont un peu plus faciles (ou un peu moins difficiles). Un peu plus facile aussi parce que certaines et certains élus restent et assureront la continuité. Continuité assurée aussi, bien entendu, par le personnel municipal dont je salue l'engagement, le dévouement et le professionnalisme. Je les en remercie toutes et tous très sincèrement. Leur rôle est bien évidemment primordial ; celui des élus l'est tout autant.

Si Châteaubernard est ce qu'elle est, c'est grâce à l'action de tous !

Et, si j'ai un souhait à formuler, et pourquoi pas un conseil, une suggestion, c'est bien que chacun : agents, cadres, et élus trouvent sa juste place, connaisse et respecte les rôles et fonctions réciproques. Ce n'est pas si facile et c'est, à mon sens, une condition essentielle de la réussite d'un mandat municipal.

Réussite que je souhaite ardemment et dont je ne doute pas en laissant maintenant mon fauteuil de Maire pour quelques instants au doyen de ce nouveau conseil municipal.

M. Le MAIRE sortant - appelle Monsieur Michel DERAND à venir présider la séance du conseil municipal en sa qualité de doyen.

1. Élection du Maire

M. Michel DÉRAND - désigne Madame Amandine PERDRIAUD, secrétaire de séance et Messieurs Patrick BERTRAND et Anthony FORT, assesseurs.

- demande s'il y a une candidature au poste de Maire autre que celle de Monsieur Pierre NAU.

Aucune autre candidature n'étant déposée, il est procédé au vote.

M. Michel DÉRAND - fait part des résultats : 27 votants, 0 bulletin blanc, 0 bulletin nul, soit 27 suffrages exprimés en faveur de Monsieur Pierre NAU aux fonctions de Maire de Châteaubernard.

- déclare Monsieur Pierre NAU, Maire de Châteaubernard.

M. Le MAIRE - lit le discours suivant :

« Eh bien voilà, j'étais venu prendre une retraite paisible à Châteaubernard, et voyez où ça me mène !

Plus sérieusement, notre présence ici ce matin est le fruit d'un travail entamé il y a maintenant plusieurs mois, et qui a trouvé un premier achèvement dimanche dernier. A nous maintenant de mettre en œuvre les idées que nous avons développées ensemble pour le bien commun de tous les Castelbernardins.

C'est évidemment avec une certaine émotion que je reçois cette écharpe de maire, signe à la fois de la confiance que vous m'accordez pour mener à bien collectivement notre programme, et de la confiance que les électeurs nous ont accordée en votant pour notre liste, avec un résultat très honorable. A partir de ce moment, je suis le maire, et vous êtes le conseil municipal, de tous les Castelbernardins, sans distinction, quel que soit leur vote.

Cela nous engage, et je pense que ce moment est fort, parce que notamment pour tous les nouveaux élus, mais aussi les anciens, c'est celui de la concrétisation de notre travail commun de préparation. Pour le dire plus simplement, on y est, faut y aller !

Nous allons y revenir tout à l'heure, mais je souhaite insister sur notre nouvelle responsabilité. Ce n'est pas pour vous faire peur, mais ce sont 3 800 et quelques Castelbernardins qui attendent de nous une action efficace et juste, soucieuse de l'intérêt général sans léser les intérêts privés, capable de leur apporter et d'améliorer cette qualité de vie qui rend Châteaubernard si attractive.

J'ai déjà remercié mes prédécesseurs, les adjoints et le conseil municipal sortant, et je n'oublie pas les agents, mais je veux leur redire à tous, combien j'ai été bien accueilli dans leur équipe, combien j'ai eu plaisir à travailler à leur côté, combien j'ai appris au cours de ces 6 années. Encore merci.

Et puis, je l'ai bien évidemment dans mes pensées depuis le début de notre aventure, mais je le gardais pour ce moment si particulier, je veux rendre un hommage appuyé à mon épouse, qui sait bien qu'à partir d'aujourd'hui je vais être pendant la durée du mandat, une sorte de feu follet insaisissable, toujours par monts et par vaux, sautant d'une réunion à un rendez-vous, d'une cérémonie à une visite de chantier. Merci de me permettre d'exercer ce mandat, promis, j'essayerai de faire en sorte qu'il soit le plus supportable possible ! »

2. Fixation du nombre d'Adjoints

M. Le MAIRE - précise que la législation permettrait l'élection de huit Adjoints mais propose que seulement six Adjoints soient mis en place.

M. le Maire soumet le rapport au vote :

Contre		
Abstention		
Pour	27	

3. Élection des Adjoints

M. Le MAIRE - fait part de la composition de la liste des Adjointes dont il a connaissance : Madame Christel GOMBAUD, Monsieur Jean-Christophe MARCU, Madame Gladys MACOIN, Monsieur Luc RENARD, Madame Amandine PERDRIAUD, Monsieur Patrick BERTRAND.

M. Le MAIRE - demande s'il y a une autre liste.

- sans autre dépôt de candidature, rappelle que les élus ci-dessus désignés seront élus au scrutin de liste dans l'ordre de leur présentation.

- communique les résultats : 27 votants, 0 bulletin nul, 0 bulletin blanc, 27 suffrages exprimés en faveur de la liste ci-dessus mentionnée.

4. Délégations au conseil municipal à Monsieur le Maire

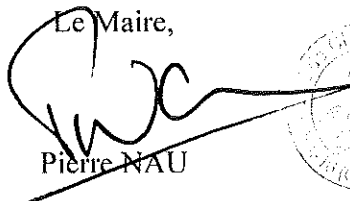
M. le Maire soumet au vote l'ensemble de ces demandes :


Contre		
Abstention		
Pour	27	

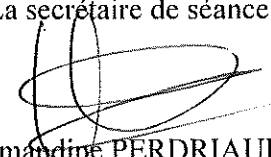
5. Lecture de la charte de l'élu(e) local(e)

M. Le MAIRE - lit la charte de l'élu(e) local(e)

L'ordre du jour étant épuisé, M. le Maire lève la séance à 11 h 45.

Le Maire,

Pierre NAU



La secrétaire de séance,

Amandine PERDRIAUD